

Centre Communal d'Action Sociale de WAVRANS SUR L'AA

Procès-verbal de la Séance du Conseil d'Administration

en date du **14 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi quatorze octobre à 18h00, la Commission du Centre Communal d'Action Sociale, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M.DELANNOY Julien, Ordonnateur.

Présents : ANNE Fernande, ANSEL Christine, BOURGEOIS Edwige, CAPELLE Fabienne, CHOCHOY Gérard, DELANNOY Julien, DELOBEL Laurence, DUMONT Philippe, LEFEBVRE Bernard, LEFEBVRE Muriel, NORMAND Claudine, RAIMOND David, THUILLIEZ Michel

Absents excusés : COQUEMPOT Anne Marie, FOUACHE Séverine, CUEGNET Chantal, BOIN Eveline

Le procès-verbal de la réunion du 8 juillet 2024 est adopté à l'unanimité.

Fabienne CAPELLE est nommée secrétaire de séance.

Délibération 007 : Secours aux jeunes handicapés

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que pour les fêtes de Noël un secours de 50 € est accordé aux enfants et jeunes handicapés titulaires d'une carte d'invalidité.

En 2023, deux jeunes en ont bénéficié.

Rappelant que l'octroi de cette aide est bien entendu ouvert à tout autre habitant qui se manifesterait.

Le Conseil d'Administration décide d'accorder cette aide à 3 jeunes Wavranais.

Délibération 008 : Dématérialisation du contrôle de légalité des actes administratifs, réglementaires et budgétaires par voie électronique

Monsieur le Président expose à l'Assemblée qu'à la demande de la Direction Générale des Finances Publiques, l'article 205 de la loi de finances pour 2024, dispose que les collectivités territoriales, doivent produire un compte financier unique (CFU), compte qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion au plus tard en 2026. Afin de mettre en œuvre le Compte Financier Unique, il est impératif de dématérialiser les documents budgétaires au format XML, permettant une transmission électronique à la préfecture et au comptable public. Une convention de dématérialisation des actes réglementaires et actes budgétaires est à signer.

Convention comprenant la référence du dispositif homologué de télétransmission et prévoyant notamment :

- La date de raccordement du CCAS à la chaîne de télétransmission
- La nature et les caractéristiques des actes transmis par voie électronique
- Les engagements respectifs de la collectivité et du représentant de l'Etat pour l'organisation et le fonctionnement de la télétransmission.

- La possibilité, pour la collectivité, de renoncer à la transmission par voie électronique et les modalités de cette renonciation.

Le CCAS de Wavrans Sur L'Aa, via le tiers de télétransmission homologué CDC FAST, est en capacité technique de mettre en œuvre la télétransmission des actes au service préfectoral compétent.

Le Président demande au Conseil d'administration de l'autoriser à conclure la convention correspondante avec Mme PAGES Sophie, Sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Omer.

Le conseil d'administration AUTORISE le maire à conclure la convention correspondante avec la Sous-préfète de Saint-Omer et tout autre document s'y afférant.

Questions diverses

Les secteurs de distribution des colis des aînés 2024 sont listés et étudiés, cette année une personne du CCAS ne portera plus les colis des aînés pour des problèmes de santé.

Mme Anne soulève la question des personnes sous tutelle qui ne peuvent s'inscrire sur les listes électorales, il est décidé de leur offrir un colis pour les personnes hospitalisées.

La société « Les Petites sauvages » a contacté la mairie pour proposer ses pots de confiture, le conseil d'administration refuse car le montant dépasse le budget consacré au colis avec l'achat de pot de confiture en plus.

Les éléments du colis 2023 seront repris pour les demandes de devis avec l'accord du CCAS. Une réunion sera prochainement programmée pour délibérer quant à la composition des colis. Monsieur le Président rappelle la composition de l'année dernière :

Pour une personne : une petite boîte de petit pois, un paquet de tuc, une bûche parfum café, une boîte de chocolat, une petite boîte d'ananas, un camembert Président, une coquille, un boudin blanc, une pintade, une bouteille de porto, un pot de miel, 1 kg d'endive.

Pour un couple : une grande boîte de petit pois, un paquet de tuc, une bûche parfum café, une boîte de chocolat, une grande boîte de macédoine de fruits, un camembert Président, deux coquilles, deux boudins blancs, une pintade, une bouteille de porto, un pot de miel, 1 kg d'endive.

Comme l'année précédente, il est nécessaire pour bénéficier du colis d'avoir au moins 65 ans, et être inscrit sur les listes électorales avant le 1er décembre.

Pour les personnes hospitalisées et placées au moment du colis, Monsieur le Président propose la composition suivante :

1 paquet de sablés, 1 paquet de mini roulés, 1 paquet de gaufrettes, 1 sachet de chocolats, 1 paquet de napolitain, 1 paquet de galettes, 1 paquet de gaufre sèches, 1 paquet de madeleines.

Monsieur Le Maire rappelle le courrier d'un sinistré concernant sa demande d'aide financière au CCAS suite aux inondations. Le conseil d'administration y répond négativement car les sinistrés sont nombreux (55 en novembre 2023 et janvier 2024 et 35 au 1^{er} août 2024), l'aide financière du département lui sera rappelée dans le courrier ainsi que la possibilité de faire une demande d'aide exceptionnelle au CCAS si jamais il a des difficultés pour régler certaines factures.

*Monsieur Le Maire informe que l'avis des bons secours de Noël va être affiché avec une date butoir au 22 novembre.
(Prochaine réunion CCAS le lundi 25 novembre)*

Monsieur Le Maire rappelle que nous sommes en attente du montant de la vente du bois, et du montant du don du Rallye des 1000 chemins.

Liste des délibérations adoptées :

007 Secours aux jeunes handicapés

008 Dématérialisation du contrôle de légalité des actes administratifs, réglementaires et budgétaires par voie électronique

A Wavrans-Sur-l'Aa, 14 octobre 2024

Le Président du CCAS,

A circular blue stamp from the Commune of Wavrans-sur-l'Aa, containing the text "MAIRIE DE WAVRANS SUR L'AA" around the perimeter and "CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE" in the center. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Le Secrétaire,

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to the Secretary of the CCAS.